

Département de l'Yonne

Communauté de
Communes du JovinienEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	17 novembre 2011	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	17 novembre 2011	En exercice: 29
		Présents : 28
		Votants : 29



Séance du 28 novembre 2011

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi vingt huit novembre deux mille onze à dix huit heures trente, à l'hôtel de ville de Joigny, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Madame Catherine DECUYPER, Madame Jacqueline LEFEBVRE (suppléante), Monsieur Patrick LEMAISTRE, Madame Raymonde ALLOUIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, Monsieur Bernard MORAINÉ, Monsieur Yann CHANDIVERT (suppléant), Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Madame Frédérique COLAS, Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, Madame Valérie BRUSIN, Monsieur Louis BOUCHERON, Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Michel THIAVILLE, pouvoir à M. Jean-François RAVSELJ

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET : décision modificative N° 2 – budget général

N° FIN/2011/63

Conseil communautaire du
28 novembre 2011**OBJET** : décision modificative N° 2 – budget général

PRÉFECTURE DE L'YONNE

09 DEC. 2011

ARRIVÉE

VU l'avis favorable du bureau communautaire réuni le 21 novembre 2011

CONSIDERANT la nécessité d'ajuster les crédits en prélevant sur la ligne de dépenses imprévues, donc sans incidence budgétaire,**CONSIDERANT** la nécessité de prévoir les opérations budgétaires de cession (*en italique*) des terrains de la zone d'activités de la Petite Ile, qui s'équilibrent et se répartissent sur les sections de fonctionnement et d'investissement comme suit :**fonctionnement**

libellé compte	imputation	dépenses	recettes
<i>valeur comptable immobilisation cédée</i>	675	49 860,00	
<i>différence sur réalisation transférée en investissement</i>	676	61 119,30	
<i>plus ou moins values sur cessions d'immobilisations</i>	192		61 119,30
dépenses imprévues	022	- 9 500,00	
autres charges gestion courante	657341	2 300,00	
intérêts moratoires	6711	7 200,00	
<i>Virement à la section d'investissement</i>	023	-49 860,00	
	TOTAL	61 119,30	61 119,30

investissement

libellé compte	imputation	dépenses	recettes
<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	021		- 49 860
<i>immobilisations terrains nus</i>	2 111		49 860
	TOTAL	0	0

**Le conseil Communautaire,
Après avoir délibéré, à l'unanimité**

- **d'approuver** l'ajustement des crédits proposé précédemment

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORETCommunauté de Communes
du JovinienDate de réception
par la Préfecture :

9/12/2011

date de publication :

12/12/2011